

## **REGLEMENT DES EPREUVES**

**SAMEDI 25 NOVEMBRE**

**Toute la matinée  
USEP 33 et USEP Aquitaine**



L'USEP, avec le concours de l'Inspection d'académie, organise durant la matinée du samedi au Cross Sud Ouest, des courses ouvertes à ses licenciés des écoles publiques élémentaires.

### **LE MATIN : EPREUVES SPORTIVES**

(licence USEP obligatoire pour tous les participants)

### **DEUX COURSES EN DUREE**

A partir de 09 h 30, des contrats temps de 6 ou 8 minutes seront proposés au CP et CE1 ainsi qu'un parcours d'orientation en étoile.

Les enfants du cycle 3 s'engageront pour leur part sur 10 ou 14 minutes de course. L'organisation générale se fera sous la responsabilité des animateurs USEP de la circonscription d'Arcachon.

### **CINQ COURSES EN LIGNE**

A partir de 10 h 30, des courses mixtes en ligne avec régulateurs de course seront proposées pour tous les enfants bien entraînés (avec accord de l'enseignant et des parents).

Les enseignants inscrivent les enfants sur la course la mieux adaptée à leurs aptitudes

Les 5 courses sont :

- Pour les CE2, CM1, CM2

1500 m régulée

1400 m régulée

1200 m régulée

1100 m régulée

- Pour les CE 1

1000 m régulée

Les enfants engagés courront pour leur association USEP.

L'organisation générale se fera sous la responsabilité des animateurs départementaux de l'USEP Gironde.

### **UNE COURSE EN LIGNE POUR ADULTES LICENCIES USEP**

A 11 h 40, les anciens élèves, les professeurs des écoles, les parents d'élèves volontaires et les accompagnateurs d'association (licence USEP nominative obligatoire) pourront participer à la course USEP adultes qui aura lieu sur le circuit officiel (2.6 km).

Une bonne préparation est nécessaire pour toutes ces courses.

### **COURSES D'ORIENTATION**

Les enfants de cycle 3 pourront également participer, avant ou après leur épreuve, à une course d'orientation organisée sur le site de Chante-cigale.

**LE DEJEUNER** : possibilité de pique-nique sur place (respecter les lieux)

**L'APRES-MIDI : DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT**

Des visites seront proposées grâce au concours du comité d'organisation du Cross de Gujan-Mestras

Pour plus de précisions, contactez nous :

USEP Gironde

Château Béthaille – 72, avenue de l'Eglise Romane

33370 – ARTIGUES PRES BORDEAUX

Tél : 05 56 44 52 25 – Fax : 05 56 01 02 84



**09 h 00 : TRAIL OUT Intersport**

Ce trail sort du complexe sportif Chante Cigale, en traversant la Forêt (voir plan).

**PARTICIPATION** : cette course est ouverte à toutes et à tous, des catégories cadets (16 – 17 ans) à masters masculins et féminins.

**RAVITAILLEMENT** :

Course en autonomie complète, pas de ravitaillement intermédiaire, ravitaillement à l'arrivée.

**CERTIFICAT MEDICAL** : voir page 10

**Epreuves gratuites pour les adultes Licenciés FFA**

**Epreuves payantes pour les adultes non licenciés FFA: 5 € à l'avance/10 € sur place**

**RUN ARCHERY :**

Les épreuves se déroulent au milieu de la piste d'athlétisme.



**SAMEDI: (licence obligatoire) :**

10 h 00 à 11 h 00 : Course enfants 8 à 12 ans

11 h 00 à 12 h 00 : Course Ados 13 à 17 ans

13 h 00 à 14 h 00 : Course Adultes compétition, 18 m

14 h 00 à 15 h 00 : Course Adultes découverte, 8 m

16 h 00 à 16 h 30 : remise des récompenses au podium récompenses

Epreuves gratuites

**DIMANCHE :**

10 h 00 à 12 h 00: Epreuves de loisir: course relais mixte.

Pour participer il sera nécessaire de présenter un certificat médical de non contre indication.

Epreuves gratuites

## 11 h 15 et 11 h 25 : SPORT ADAPTE – Esprit Bruno



Le Comité d'organisation du Cross, en partenariat avec le Comité de Gironde du Sport Adapté, la Ligue Aquitaine du Sport Adapté et le Collège Chante Cigale, propose une journée récréative à l'ensemble des participants à ces deux courses

A partir de 10 h, au Collège Chante Cigale : accueil et retrait des dossards

11 h 15 : départ de la course « Découverte » (1 km)

11 h 25 : départ de la course « Confirmés » (3,3 km)

12 h 15 : Remise des récompenses (6 classements)

## 12h05 : ENTRE TERRE ET MER (course Nature)



Course nature de 22 km qui donnera la part belle aux amoureux de la nature, au départ du Complexe sportif Chante-cigale. Les coureurs emprunteront des chemins en sous-bois, le sentier du littoral en alternance avec route et piste cyclable, en passant par les ports de Gujan-Mestras.

Participation :

### **1) RELAIS DUO :**

2 Deux relayeurs : (0 à 12 km, 12 km à 22 km), option réservée aux coureurs à partir de la catégorie (cadets (16 / 17 ans) à Masters.

Le relais est prévu au Port de La Hume au 12e kilomètre, avec dégustation d'huîtres et ravitaillement. Le deuxième relayeur traversera le Parc de La Chêneraie, rejoindra la piste cyclable à travers la forêt en passant par le Lac de la Magdeleine avant l'arrivée à Chante Cigale.

Ce relais peut être Homme / Homme, Femme / Femme ou Mixte

Organisation : une navette est prévue à chaque relais pour ramener les coureurs.

### **2) RELAIS TRIO**

3 relayeurs (0 à 7 km), (7 à 12 km), (12 km à 22 km), option réservée aux coureurs à partir de la catégorie cadets (16 / 17 ans) à Masters

Un premier relais est prévu au 7e kilomètre au port de Larros avec dégustation d'huîtres, ravitaillement et visite de la Maison de l'Huître. Le deuxième relayeur poursuivra sur le sentier du littoral, en passant par la plage de La Hume.

Un deuxième relais est prévu au Port de La Hume au 12e kilomètre avec dégustation d'huîtres et ravitaillement.

Le troisième relayeur traversera le Parc de La Chêneraie rejoindra la piste cyclable à travers la forêt en passant par le Lac de la Magdeleine avant l'arrivée à Chante Cigale.

Ce relais peut être Hommes / Hommes, Femme / Femme ou Mixte.

Organisation : une navette est prévue à chaque relais pour ramener les coureurs

### **3) SOLO**

Un seul coureur sur la totalité du parcours (22 km), option réservée aux coureurs à partir de la catégorie Juniors (18 / 19 ans) à Masters

Le temps limite imparti aux coureurs pour boucler l'épreuve est de **TROIS** heures. Au-delà de ce temps, les concurrents seront mis hors course.

Récompenses (voir page 11)

Certificat médical (voir page 10)

Course payante :

**Solo : 20 € pour le coureur non licencié FFA/ 18 € pour le coureur licencié FFA**

**Relais Duo : 20 € pour l'équipe**

**Relais Trio : 20 € pour l'équipe**



### **12 h 10 : CHALLENGE DES COLLECTIVITES**

Ce challenge s'adresse aux personnels des collectivités locales et territoriales. Sur une boucle de 3,2 km, venez défendre les couleurs de votre ville, communauté, département...

On compte sur vous !

Informations et renseignements :

MAIRIE GUJAN MESTRAS – SERVICE DES SPORTS

Téléphone : 05 57 52 58 50

Mail : sports@ville-gujanmestras.fr

### ***CERTIFICAT MEDICAL :***

*Cette épreuve est une pratique de loisir qui ne requiert pas la présentation d'un certificat médical*

### **12h20 : LA MARCHE NORDIQUE Trophée VEOLIA**



La marche nordique est une autre conception de la marche, beaucoup plus active. Elle se pratique à l'aide de deux bâtons, ce qui permet de propulser le corps plus vite et plus loin vers l'avant.

Parcours

3 boucles mauves avec la grande butte et sans l'obstacle K (7,3 km)

Pour pouvoir participer à cette épreuve, voir page 10, certificats médicaux.

**Epreuve gratuite pour les adultes Licenciés FFA**

**Epreuve payante pour les adultes non licenciés FFA: 5 € à l'avance/10 € sur place**



## 13h30 : LA COURSE DES HEROS Trophée Hyper U

Cette course est réservée exclusivement aux Pompiers, Militaires, Gendarmes et Policiers

Parcours

3 boucles mauves avec la grande butte et l'obstacle K (7,4 km)

Pour pouvoir participer à cette épreuve, voir page 10, certificats médicaux.

## **COURSE GRATUITE**

### 14h05 : BURDI'CROSS COLOR



Le Burdi'Cross Color est un parcours pédestre de 3,4 km tout en couleurs, associé à un festival de musique au cœur du cross Sud Ouest à Gujan-Mestras. Le chronomètre n'est pas de mise, seuls l'amusement, la bonne humeur et la convivialité comptent.

Chaque kilomètre, une zone de coloriage dans laquelle des bénévoles lancent de la poudre sur les participants. A chaque zone sa couleur.

A l'arrivée, tous les coureurs se regroupent au départ, devant la scène, pour une explosion de couleurs, en musique et en ambiance.

Au stand d'accueil Burdi'Cross Color, retrait de ta panoplie :  
un tee-shirt collector, un bandana de l'évènement, une paire de lunettes pour vivre l'évènement, un sachet de poudre individuel que tu gardes pour le grand final.

Récompenses (sur le podium de départ) :  
l'équipe la plus nombreuse  
l'équipe la plus déjantée  
Coup de cœur

### *CERTIFICAT MEDICAL :*

*Cette épreuve est une pratique de loisir qui ne requiert pas la présentation d'un certificat médical*

## **COURSE PAYANTE**

**16 € à l'avance, 20 € sur place**

### 14h50 : RUN AND BIKE Trophée CENTURY 21



### **Article 1 : ORGANISATION**

La course Run and Bike du cross Sud Ouest est une épreuve basée sur la convivialité, est accessible à tous et ouverte à toutes personnes âgées de 16 ans ou plus, licenciés ou non.

## Article 2 : PRESENTATION

Le Run and Bike est une course en alternance par équipe de deux, composée d'un coureur à pied (le runner) et d'un coureur en VTT (le biker).

Seuls les vélos sans assistance électrique sont acceptés.

Les inscriptions s'effectuent par équipe de deux (femme ou homme) avec mixité possible (le classement sera alors dans la catégorie mixte).

La fréquence des relais est libre mais ceux-ci doivent respecter obligatoirement les consignes suivantes : le Run and Bike consiste à alterner course à pied et vélo par équipe de deux en ne disposant que d'un seul vélo. Les changements entre équipiers sont libres. Il est interdit de monter à deux sur le vélo.

Les deux équipiers doivent donc être ensemble au moment de l'échange du VTT.

Une équipe peut être arrêtée de manière temporaire par les arbitres de course, voire disqualifiée en cas de non respect des ordres de course.

Le vélo doit toujours être pris en main par l'un des deux équipiers (en aucun cas, il ne doit être posé au sol ou mis sur sa béquille).

Les deux équipiers doivent obligatoirement passer ensemble aux points de contrôle désignés au début de l'épreuve (à chaque point et à l'arrivée) avec une tolérance de 2 mètres.

Les participants doivent suivre le parcours mis en place par l'organisation. Le port du casque homologué, à coque dure (Norme CE) et sanglé, est obligatoire pour les deux co-équipiers pendant toute la durée de l'épreuve.

Les équipes devront garder le même vélo tout au long de l'épreuve, quel que soit l'incident technique. Les concurrents sont tenus de respecter les consignes de l'organisation et des signaleurs et ne pas effectuer d'action dangereuse.

## Article 3 : PARCOURS

Le parcours est disponible sur le site internet du cross. L'épreuve se déroule sur un circuit tout terrain dans un cadre forestier.

Dans le souci de respecter le site de la course, il est interdit de jeter des détritus sur le parcours. Toute ignorance de cette règle entraînera la disqualification de l'équipe.

## Article 4 : LICENCES ET CERTIFICATS MEDICAUX

Les licenciés FFTRI doivent présenter leur licence au moment de l'inscription. Les autres participants sont dans l'obligation de fournir un certificat médical d'aptitude au triathlon ou au Run and Bike en compétition de moins d'un an.

En cas de non présentation des documents demandés lors de l'inscription, les équipes ne seront pas autorisées à prendre le départ.

## Article 5 : ENGAGEMENT

Chaque participant s'engage durant cette course à respecter la nature (respect de la faune et de la flore, jet de déchets formellement interdit) et le parcours (modification ou détérioration du balisage interdits, coupe délibérée hors du chemin balisé proscrite) ainsi que l'ensemble des directives de course défini par les organisateurs.

Dans le cas où il est constaté un non-respect de ces règles, l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

## Article 6 : RESPONSABILITE – ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ainsi que les non-licenciés.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte de vol, d'accident

ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé ou du matériel.  
En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

L'inscription à la course vaut acceptation du règlement.

#### Article 7 : DROIT A L'IMAGE

Par sa participation au Run and Bike du Cross Sud Ouest, chaque concurrent autorise expressément l'organisation du cross ou ses partenaires à utiliser ou à faire utiliser, à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

#### Article 8 : RECOMPENSES

Voir page 11 du programme

#### COURSE PAYANTE :

**20 € à l'avance pour l'équipe de 2 coureurs non licenciés FFA/18 € à l'avance pour l'équipe de 2 coureurs licenciés FFA.**

**25 € sur place pour l'équipe de 2 coureurs non licenciés FFA/23 € sur place pour l'équipe de 2 coureurs licenciés FFA**

#### 15h50 : CANICROSS Trophée Hyper U



Conditions de participation au canicross organisé par l'UAGM et en partenariat avec la ligue NAST :

- Cette manifestation suit les RTS de la fédération délégataire ainsi que de la FFST.
- Le retrait des Dossards aura lieu **UNIQUEMENT** sous la tente de la Ligue NAST.
- Votre chien devra avoir **18 mois** au minimum. le jour de l'événement.
- Il devra être à jour de ses vaccins (vaccin contre la rage, le parvovirus, la maladie de carré, l'hépatite de rubarth, la leptospirose et les toux du chenil, dans un délai max de 21 jours avant la manifestation). Un contrôle sera fait le jour du retrait du dossard avec le carnet de santé du chien.
- Vous devrez avoir un matériel adapté à la traction canine (pas de collier et de laisse, ou de harnais de dressage) possibilité de prêt selon la disponibilité.
- Un certificat de non contre indication à la pratique du sport vous sera demandé pour les non licenciés sauf pour les licences FFST, FSLC et FFA.
- La distance est de 5.9 km avec butte mais sans obstacles.
- Chaque concurrent devra prévoir des sacs à déjection canine afin de garder le site propre
- Récompense au scratch, 3 premiers hommes et 3 premières femmes

#### COURSE PAYANTE :

**Attention : pas d'inscription sur place**

Épreuve payante par coureur : 5 €

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE**

**11 h 25 FAMILY RUN Trophée HYPER U**



Cette balade suscite chaque année un extraordinaire engouement.  
Il est recommandé de prévoir des tenues originales par famille.

Lisez attentivement le règlement qui suit, il vous sera absolument nécessaire pour convaincre dans les jours qui viennent, les nombreux participants de votre famille.

Aucune limite d'âge. Les participants peuvent marcher durant tout ou partie de l'épreuve. Il n'y a pas de temps limite pour effectuer cette course.  
Cette épreuve est une pratique de loisir qui ne requiert pas la présentation d'un certificat médical.

Aucun classement individuel ne sera établi.

**Récompenses**

- Un chariot garni à la famille la plus nombreuse.
- Un chariot garni à la famille dont le déguisement est le plus original.

**Sur le plan pratique :**

Il vous suffit de contacter le plus tôt possible le plus grand nombre de personnes de votre famille et de les inviter à participer à cette épreuve.

Dès que vous posséderez la liste des participants de votre famille vous l'adresserez à

UAGM Athlétisme : BP 58 – 33470 GUJAN MESTRAS ou par mail à  
[uagm.athletisme@wanadoo.fr](mailto:uagm.athletisme@wanadoo.fr)

Modèle de feuille d'engagement (à adresser sur papier libre)

**Famille DUPONT**

Nom du responsable : DUPONT Michel

Adresse : Cours Auguste Renoir – 33470 GUJAN MESTRAS

DUPONT Véronique ma femme (38 ans)

DUPONT Patricia ma 1ère fille (17 ans)

DUPONT Brigitte ma 2e fille (11 ans)

DUPONT Eric mon fils (9 ans)

DUPONT Louise ma mère (61 ans)

DUPONT Charles mon frère (35 ans)

DURANT Richard mon neveu (13 ans)

DUPONT Adrien mon grand père (82 ans)

DUPONT Jea n mon cousin (18 ans)

DURANT Aimé le père de mon beau-père (78 ans)

**11 h 35 : CHALLENGE DES ENTREPRISES**



Challengez-vous entre collègues et avec d'autres entreprises !

Le challenge des entreprises Sud Ouest s'adresse aux entreprises qui souhaitent fédérer leurs collaborateurs et partenaires autour d'une activité sportive...mais aussi ludique !

## *CERTIFICAT MEDICAL :*

*Cette épreuve est une pratique de loisir qui ne requiert pas la présentation d'un certificat médical*

## **RENSEIGNEMENTS**

Pour toutes demandes de renseignements : uagm.athletisme@wanadoo.fr

## **COMMENT VOUS ENGAGER :**

A l'avance (jusqu'au mercredi 22 novembre 2023, 20 h 00) sur internet :

***cross.sudouest.fr***

Pour les clubs FFA : cliquer sur le lien « Je souhaite inscrire plusieurs personnes », vous pourrez engager l'ensemble de vos athlètes. Si vous rencontrer des difficultés, envoyez un mail à : contact@protiming.fr

Sur place, Il est possible de s'engager sur place (sauf pour certaines courses, voir règlement) au plus tard 1 heure avant le départ de la course, au stand de retrait des dossards de dernière minute, au Village du cross.

## **POUR RETIRER LES DOSSARDS**

Dans le Village du cross, au stand prévu à cet effet, le samedi et le dimanche dès 7 h 30 et durant toute la journée. Prière de retirer les dossards au moins 30 minutes avant le départ de votre course afin d'éviter les embouteillages (n'oubliez pas vos épingle pour les accrocher).

## **Clubs FFA**

Un seul représentant du club vient retirer l'enveloppe regroupant tous les dossards, des catégories ***Eveil athlétisme à juniors***. Les autres dossards seront distribués individuellement.

## **RESPECTER LES HORAIRES**

Cette grande manifestation, organisée dans un esprit de fête, ne comprendra qu'un seul impératif, celui du respect minutieux des horaires.

## **PARKINGS OFFICIELS**

Bus, voitures : suivre fléchage.

## **CERTIFICATS MEDICAUX**

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

d'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé running délivrée par la FFA  
Ou d'un Pass J'aime Courir délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation (attention : les autres licences délivrées par la FFA : Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).

Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation sur laquelle doit apparaître par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en

compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : Fédération des clubs de défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymniique du travail (FSGT), Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

Ou d'un certificat médical d'absence de non contre indication, à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut-être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat pour la durée de prescription (10 ans).

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté et signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

## **RECOMPENSES**

(hors Challenge des collectivités, Challenge des entreprises, Burdi Cross Color, Family Run)

Les 3 premiers de chaque podium se verront remettre un colis d'huîtres offert par le Comité Régional de la Conchyliculture et les Ostréiculteurs.

Pour les courses ci-dessous, à classement multiple, seront récompensés :

### **TRAIL OUT INTERSPORT**

Les trois premiers masculins des catégories cadets à seniors, au scratch

Les trois premiers Masters masculins, au scratch

Les trois premières féminines, des catégories cadettes à seniors, au scratch

Les trois premières Masters féminines, au scratch

### **RUN ARCHERY**

Course enfants 8 à 12 ans : les 3 premiers masculins, au scratch et 3 premières féminines, au scratch

Course ado, 13 à 17 ans: les 3 premiers masculins, au scratch et 3 premières féminines, au scratch

Course adultes compétition : les 3 premiers masculins, au scratch et 3 premières féminines, au scratch

Course adultes découverte : les 3 premiers masculins, au scratch et 3 premières féminines, au scratch

### **SPORT ADAPTE**

Les trois premiers hommes et femmes de chacun des classements

Une médaille à tous les arrivants

## **MARCHE NORDIQUE**

Les trois premiers masculins, au scratch  
Les trois premières féminines, au scratch

## **ENTRE TERRE ET MER**

Le premier relais Duo Homme/Homme, Femme/Femme et Mixte au scratch

Le premier relais Trio Homme/Homme, Femme/Femme et Mixte au scratch

Solo :

Les 3 premiers masculins, au scratch

Les 3 premières féminines, au scratch

Une médaille Finisher pour tous les arrivants

## **COURSE DES HEROS**

La première équipe POMPIERS sur 5 arrivants, au scratch

La première équipe MILITAIRES sur 5 arrivants, au scratch

La première équipe GENDARMES sur 5 arrivants, au scratch

La première équipe POLICIERS sur 5 arrivants, au scratch



## **CANICROSS**

Les 3 premiers masculins, au scratch

Les 3 premières féminines, au scratch

## **RUN AND BIKE**

Les trois premières équipes masculines, au scratch

Les trois premières équipes féminines, au scratch

Les trois premières équipes mixtes, au scratch

## **MASTERS MASCULINS 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et Masters Féminines 1 à 10**

Les trois premiers Masters masculins, au scratch et le premier de chaque catégorie

Les trois premières Masters féminines, au scratch et la première de chaque

catégorie

## **CROSS COURT et ESPRIT DORIAN**

Les trois premiers masculins au scratch

Les trois premières féminines au scratch

## **CADETTE ET MINIMES MASCULINS**

Les 3 premières cadettes

Les 3 premiers minimes masculins

## **JUNIORS FILLES ET JUNIORS MASCULINS**

Les 3 premières juniors filles

Les 3 premiers juniors masculins

## **U 23 – ESPOIRS MASCULINS et MASTERS MASCULINS 1 et 2**

Les trois premiers espoirs masculins

Les trois premiers Masters masculins, au scratch

## **U 23 – ESPOIRS FILLES, SENIORS AS FEMININES ET MASTERS 0 FEMININES**

Les trois premières féminines au scratch  
Les trois premières espoirs filles

### **Emplacement réservé aux tentes des clubs.**

Un emplacement est réservé aux clubs pour implanter leurs tentes dans la zone de lancer du marteau.

Pour des raisons de sécurité (notamment risques d'incendie en raison de la forêt environnante), il est interdit aux clubs et associations d'utiliser des barbecues à proximité des tentes qu'ils ont montées.

Il est interdit aux véhicules des clubs de pénétrer sur le site du cross

### **DOSSARDS**

Le cross sera géré par un système à puces, sauf pour le Challenge des Collectivités, la Family Run, le Challenge des Entreprises et la balade des Pitchouns  
Voir en page 10 pour les modalités d'engagement.

### **SUR PLACE, VOUS TROUVEREZ**

LE VILLAGE DES PARTENAIRES DU CROSS  
ET DE NOMBREUX CADEAUX A GAGNER TOUT AU LONG DU WEEK-END !

UN ESPACE RESTAURATION/BUVETTE PROPOSANT SANDWICHES, SOUPE, HUITRES, SAUCISSES, MERGUEZ, CREPES, BONBONS, GATEAUX, etc.

VENTE D'HUITRES A EMPORTER ET DEGUSTATION  
PENDANT LES 2 JOURS AU STAND FACE AU PODIUM RECOMPENSES